



BILLET DE LA *maire*esse

Votre conseil municipal termine, en ce mois d'octobre, un mandat de 4 ans que vous lui avez confié en 2013. Nous avons travaillé avec beaucoup de passion pour être à la hauteur de ce que vous attendiez de nous. Une élection peut changer le monde, mais elle change aussi la vie de vos élus. Il n'est pas facile de se garder du temps pour une vie personnelle et familiale. Nous devenons rapidement conscients que tous nos gestes deviennent publics, que toutes nos paroles peuvent rebondir ou être interprétées. Nous devons avoir la force de rester debout dans l'adversité et de rester zen devant nos décisions contestées.

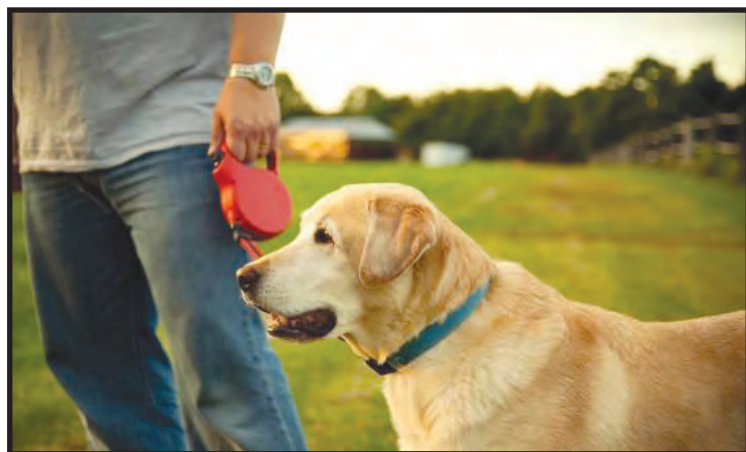
Pour ma part, c'est avec émotion que je fais le bilan des réalisations de ce parcours d'équilibriste. En effet, travailler comme administrateur impartial, mais plein d'empathie, bien connaître les dossiers et surtout les personnes que ces dossiers concernent, agir avec droiture, avec impartialité, avec équité et rester fidèle à son code d'éthique d'élu, voilà un exercice à la fois captivant et plein d'embûches.

Les idéologies ne s'effacent pas par magie après une élection, il nous a fallu composer avec beaucoup de vents contraires, mais malgré tout nous avons réussi à rendre le bateau à bon port. Notre village se porte merveilleusement bien, nos

finances sont saines, nos routes bien entretenues, notre environnement superbe, notre vie communautaire riche de sa diversité et la vie culturelle bouillonnante à l'image de qui nous sommes. Nous attirons et nous rayonnons !

Cette année, les élections s'annoncent mémorables. Je vous invite, chères citoyennes et chers citoyens à aller voter nombreuses et nombreux. La démocratie se vit un bulletin de vote à la fois.

Nicole Davidson



CONFÉRENCE : HEUREUX EN LAISSE

Samedi 21 Octobre

Salle communautaire
19h30 - 21h (pour tous - gratuit)
Par Nelson Lebrun, consultant canin
De l'origine à aujourd'hui; bien choisir son chien;
en laisse : où, quand, comment et pourquoi?

ATELIER LIBRE | ADULTES 50 ANS ET +

Jeudis 10h à 12h - GRATUIT | 26 octobre au 23 novembre

Vous avez une tablette ou un ordinateur portable, vous avez des problèmes précis soit pour naviguer, pour classer, pour envoyer des courriels? L'Atelier libre est pour vous. 2 formateurs aguerris seront là pour répondre à vos questions. **Vous devez apporter votre tablette ou ordinateur portable.**



C'est dans
la cuisine
que ça se passe!

Un message de votre service de sécurité incendie
securitepublique.gouv.qc.ca/spi

ENSEMBLE > on fait avancer le Québec Québec

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 21 novembre | 19h30
Salle communautaire (église)

INSTALLATION AUTORISÉE DES ABRIS D'AUTO
1^{er} octobre au 1^{er} mai



ESPACE BIBLIO



LE JARDINIER DE LA NUIT
Les frères Fan



LE MANGEUR DE BICYCLETTE
Larry Tremblay



AUX CONFIN DU MONDE
Karl Ove Knausgaard



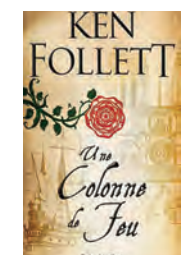
C'EST LE COEUR QUI LÂCHE EN DERNIER
Margaret Atwood



LA VENGEANCE DU PARDON
Eric-Emmanuel Schmitt



COLSON WHITEHEAD
Underground Railroad
PRIX PULITZER
NATIONAL BOOK AWARD



UNE COLONNE DE FEU
Ken Follett



TU ME RETROUVERAS
Matthew Fitzsimmons

EXPOSITION THÉMATIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE : Viva España!

CAUSERIE CAFÉ & BRIOCHES 10h30-12h

Dimanche 22 OCTOBRE

Comment atténuer les champs électromagnétiques dans nos maisons?

Avec Stéphane Bélainky

La science a démontré l'impact des ondes électromagnétiques artificielles sur les cellules humaines. Alors quels sont les moyens pour réduire les effets de ces ondes tout en restant branchés?

DIMANCHE 5 NOVEMBRE

De quel bois se chauffe David Goudreault?

Avec David Goudreault | Public Ado et adulte (à partir de 13 ans) Travailleur social, poète, romancier et slameur. Il était invité d'honneur du Salon du Livre de Montréal 2016 et le 24 juin dernier, il a lu le « discours patriotique » de la Fête nationale du Québec dont il est l'auteur :

« De quel bois se chauffe le Québec? Du bois de fierté, du bois de feu de joie Du bois de braise des feux de la St-Jean ».

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Quelques auteurs laurentides

Avec Denise Fortin C'est connu, les Laurentides foisonnent de beaux paysages. Mais, ont-ils inspiré les auteurs qui y vivent? Ça reste à voir et surtout à lire.

ACTIVITÉS EN SOIRÉE

MERCREDI 18 OCTOBRE

19h - 21h

Atelier : Je fabrique mes cosmétiques

Avec Danielle Trudeau, herboriste

MERCREDI 1^{er} NOVEMBRE

19h30 - 21h

Ciné-conférence sur le Japon

Avec Ugo Monticone, globe-trotter, écrivain et conférencier pour les Grands Explorateurs

POUR LES JEUNES

DIMANCHE LE 15 OCTOBRE

10h30-11h15

Histoires à partager | Spectacle de marionnettes (4-8 ans). Avec Gabrielle Néron,

Antoine Touchette et mise en musique par Marie-Noëlle Choquette

MARDI LE 17 OCTOBRE

10h-10h45

Contes d'automne (3-5 ans) suivi d'une activité

Avec Antoine Touchette

ÉVÉNEMENTS



ULTRANZA TRAIL DIMANCHE 15 OCTOBRE

Départ Parc régional (Far Hills)

8h à 13h (1 km, le 2.5 km, le 5 km et le 10 km et une épreuve de ± 20 km)

evenementstopchrono.net/ultranza-trail-2017



EXPOSITION - LES PAUSES

JUSQU'AU 22 OCTOBRE

De l'artiste brésilienne Barbara Sotério à l'ESPACE

Atelier de l'île

1289, rue Jean-Baptiste-Dufresne

Formation gravure en creux avec l'artiste 13-14-15 octobre

atelier.qc.ca



MARATHON LE P'TIT TRAIN DU NORD

DIMANCHE 22 OCTOBRE

8h40 - Départ de la Petite gare de Val-David

Marathon 42,2 km

Arrivée à la Place de la gare de Saint-Jérôme

marathondupetittraindu nord.com



HALLOWEEN AU VILLAGE

MARDI 31 OCTOBRE

Vampire végétarien, Vladimir habite dans un étrange manoir où tout est à l'envers. Venez visiter le manoir!

Salle communautaire dès 15h30

valdavid.com



VACCINATION GRIPPALE

MARDI 14 NOVEMBRE

Salle communautaire

2490, rue de l'Église

9h à 16h



EXPOSITIONS JUSQU' AU 7 JANV.

Stella Pace - Autrement dit Richard Purdy - Exultation

Rencontre avec les artistes 11 nov. 15h

2495, rue de l'Église

Entrée libre (mer. au dim.)

culture.val-david.qc.ca



SALON DES ARTISANS DE VAL-DAVID

2 DÉCEMBRE DE 10H - 17H | 3 DÉCEMBRE DE 10H - 15H

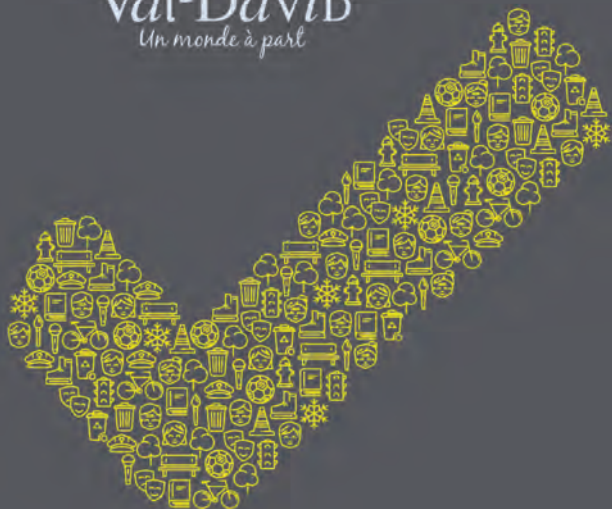
Salle communautaire (église)

Pavillon Maurice-Monty

Venez admirer le travail de nos artisans

et profitez-en pour vous gâter!

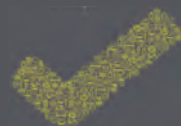
Suivez la programmation sur : valdavid.com



2017 ÉLECTIONS MUNICIPALES

DATES IMPORTANTES

- 19 octobre 2017 :** Commission de révision de la liste électorale (10h à 13h de 14h30 à 17h30 et de 19h à 22h)
Au sous-sol à la mairie (porte arrière)
2579, rue de l'Église
- 23 octobre 2017 :** Formation du personnel électoral
Vous avez jusqu'au 22 oct. pour poser votre candidature 19h | École Sainte-Marie
1350, rue de l'Académie
- 24 octobre 2017 :** Commission de révision de la liste électorale (10h à 13h de 14h30 à 17h30) Au sous-sol à la mairie (porte arrière), 2579, rue de l'Église



J'EXERCE MON DROIT DE VOTE

- 29 octobre :** VOTE PAR ANTICIPATION
de 12h à 20h
- 5 novembre :** JOUR DU SCRUTIN
de 10h à 20h

DISTRICTS 1, 2, 3

École Saint-Jean-Baptiste
2580, chemin de l'Église

DISTRICTS 4, 5, 6

École Sainte-Marie
1350, rue de l'Académie

Au moment d'exercer son droit de vote, l'électeur doit établir son identité en présentant l'un des documents suivants :

- carte d'assurance-maladie • permis de conduire • passeport canadien
- certificat de statut d'indien • carte d'identité des forces canadiennes

VOTE PAR CORRESPONDANCE

La Municipalité du Village de Val-David a adopté une résolution permettant désormais le vote par correspondance lors des élections.

Le but est de favoriser au maximum la participation à cet important exercice démocratique.

Seuls les électeurs non-domiciliés ont le privilège de voter par correspondance. Tout électeur inscrit sur la liste électorale à un autre titre que celui de personne domiciliée et qui en fait la demande par écrit peut voter par correspondance.

Nous avons déjà transmis à tous les électeurs non-domiciliés les documents nécessaires pour demander à voter par correspondance.

Toute demande écrite pour voter par correspondance doit être reçue au bureau de la présidente d'élection au plus tard le 24 octobre 2017 à 16h30.

La période pour l'exercice du droit de vote par correspondance commence le 25 octobre 2017 et se termine à 16h30 le 3 novembre 2017. Toute enveloppe reçue après 16h30 le 3 novembre 2017 sera annulée.



CONDITIONS POUR EXERCER VOTRE DROIT DE VOTE

Pour voter aux élections municipales, vous devez être un électeur et devez être inscrit sur la liste électorale de la municipalité.

La qualité d'électeur lors des élections du 5 novembre 2017 :

- être une personne physique
- avoir 18 ans le jour du scrutin
- avoir la citoyenneté canadienne le 1^{er} septembre 2017
- ne pas être dans un cas d'incapacité de voter prévu par la loi (sous curatelle ou

coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse)

ET Remplir l'une des deux conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec
- être, depuis au moins 12 mois, soit après le 1^{er} septembre 2016, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Nous voilà enfin arrivés à cette période exaltante de la vie démocratique pour l'avocate en droit municipal que je suis. Les dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoient qu'à titre de greffière de la municipalité, je dois assurer le rôle de présidente d'élection. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que j'accomplirai cette fonction cruciale.

Pour ce faire, je me suis adjoint les précieux services de Mmes Julie Duval et Julie Cloutier, à titre de secrétaire d'élection et d'adjointe à la présidente. Soyez assurés de la plus entière transparence et impartialité de mon équipe. Sachez par ailleurs que notre priorité est de tout mettre en œuvre afin de favoriser la participation citoyenne.

À cette fin, notons quelques nouveautés, notamment la mise en place de tables d'accueils informatisées lors des journées de vote, accélérant ainsi l'arrivée des électeurs et réduisant les délais d'attente, mais également l'ouverture de deux salles de votation qui pourront recevoir les électeurs, soit ceux des districts 1, 2 et 3 à l'école Saint-Jean-Baptiste et ceux des districts 4, 5 et 6 à l'école Sainte-Marie.

Par ailleurs, le 5 novembre, les candidats, leur entourage ainsi que tous les électeurs

seront invités au recensement et à l'annonce des résultats à la salle communautaire, et ce, le plus rapidement possible à compter de 20h.

Je convie donc l'ensemble des électeurs de la Municipalité du Village de Val-David à s'intéresser à la période électorale, notamment par le biais de ce guide. Je vous invite également à consulter régulièrement le site Internet de la municipalité, notamment à compter du 6 octobre en fin de journée, date à laquelle nous connaissons la liste officielle des candidats à la présente élection.

Surtout et avant tout, je ne puis qu'assez insister sur l'importance de vous assurer que votre nom apparaisse sur la liste électorale. Par ailleurs, si nécessaire, vous pourrez demander une correction à la liste électorale lors de la commission de révision qui se tiendra au bureau de la présidente, le 19 octobre, de 10h à 13h, de 14h30 à 17h30 et de 19h à 22h, et le 24 octobre, de 10h à 13h et de 14h30 à 17h30. Pour conclure, je vous invite à communiquer avec la soussignée pour toute question quant au processus électoral.

Bonne élection!
Me Marie-Pier Pharand

BUREAU DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Municipalité du Village de Val-David
2579, rue de l'Église, Val-David, QC J0T 2N0
819 324-5678, poste 4237 | greffe@valdavid.com | valdavid.com